

Élections à l'école et nouvelle organisation du groupe scolaire



Le groupe scolaire intercommunal « Les Chouettes » a été créé en 2018 grâce à une entente entre les communes de Fouligny, Servigny-lès-Raville et Raville. Il regroupe une école maternelle, une école élémentaire, une cantine scolaire ainsi qu'un accueil périscolaire (Périboo).

Depuis le 1^{er} janvier 2026, son fonctionnement a évolué. Jusqu'à cette date, la commune de Raville assurait la gestion du groupe scolaire pour les trois communes.

Désormais, celle-ci est confiée à un Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS), permettant une gestion partagée et coordonnée entre les communes concernées.

Suite aux élections municipales, Antoine BOUR, maire de Fouligny, a été élu président du SIVOS et Marianne André, adjointe à Servigny-lès-Raville, vice-présidente.

Cette nouvelle organisation permet d'assurer un service éducatif de qualité tout en renforçant la coopération entre les communes, au bénéfice des enfants et de leurs familles.

Exposition et mini-spectacle au Périboo

Vendredi 22 mai à 17h30, les enfants du Périboo sont heureux de vous inviter au vernissage de leur exposition « *Du Blanc naît la Couleur* ».

À travers leurs créations artistiques, inspirées des univers de Ruben Valentin et Hervé Tullet, ils vous feront découvrir un travail haut en couleur, fruit de plusieurs semaines d'imagination et de créativité.

Ce moment convivial sera également animé par un mini-spectacle préparé par les enfants et se clôturera autour d'un goûter partagé.

Parents, familles et habitants sont invités à venir partager ce beau temps d'échange et de découverte.



Inscriptions scolaires - rentrée 2026/2027

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2026/2027 sont ouvertes pour les enfants nés en 2023 ainsi que pour les nouvelles inscriptions au sein du regroupement scolaire des communes de Fouligny, Raville et Servigny-lès-Raville.

Les familles sont invitées à se présenter à l'école des Chouettes :

Mardi 19 mai

de **16 h 30 à 18 h 15**

Munissez-vous :

- du carnet de santé de l'enfant
- du livret de famille.

Cette démarche concerne uniquement l'inscription administrative ; la présence des enfants n'est pas nécessaire. Une visite de la classe sera proposée aux enfants au début du mois de juillet.

En cas d'empêchement, merci de prendre rendez-vous par téléphone au **03 87 52 19 06**



Commune de RAVILLE

Mai 2026

Lettre d'informations municipales

Hommage du 8 mai au monument aux morts

Le 8 mai dernier, la commune a procédé à un dépôt de gerbe au monument aux morts, en hommage aux femmes et aux hommes qui ont donné leur vie pour la liberté. Ce geste de mémoire, sobre et respectueux, permet de ne pas oublier les événements marquants de notre histoire et ceux qui en ont été les acteurs.

Dans cette continuité, la commune organisera une commémoration à l'occasion du 11 novembre. Cette cérémonie se tiendra le samedi 16 novembre, en présence des enfants de l'école, qui participeront à cet hommage.

Un rappel sera diffusé à l'approche de cette date.

Tout le monde sera cordialement invité à venir partager ce moment de recueillement et de transmission du souvenir.



Embellissement du village



Dans le cadre de l'embellissement de la commune, Thibaut, l'ouvrier communal, a récemment réalisé plusieurs plantations dans différents secteurs du village.

À l'entrée du lotissement, des lys ont été plantés pour offrir une belle floraison estivale. Environ une vingtaine de bulbes par m² ont été associés à une prairie fleurie afin d'apporter couleur et diversité aux abords du village.

Le reste des bulbes a été planté au jardin partagé, sous quelques fruitiers, ainsi qu'à proximité de l'église dans la zone en fauche tardive.

Dans la rue des Trois Cantons en remontant vers l'école, sous les tilleuls, une prairie fleurie composée d'essences locales a également été semée. Les premières pousses commencent à apparaître.

D'autres plantations ont également été réalisées avec la mise en place de vigne vierge au terrain de football, ainsi que de rosiers grimpants et d'hortensias grimpants au pied du mur de la mairie afin de compléter et végétaliser les abords du bâtiment.

De belles initiatives qui viendront fleurir et embellir notre commune dans les prochains mois !

INFORMATIONS

Directeur de la publication : Cyrille BECKER

Réalisation et crédits photo : Amélie VERRIER, Thibaut WEBER et Delphine BERGER

Tirage : mairie – Plus d'informations sur www.raville.fr

Les principales décisions

Le conseil municipal s'est réuni mercredi 29 avril 2026. Voici les points essentiels :

Représentations et nominations

- **Le conseil a procédé à la désignation des représentants de la commune au sein des différentes commissions de travail de la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange.** Ont notamment été désignés : Michel URBAN (mutualisation), Didier ANCIAUX (environnement et communication), Matthieu GOBILLOT (développement économique), André ERHARD (aménagement du territoire), Stéphanie BERJOTIN (services à la personne) et Cyrille BECKER (eau et assainissement).
- **Concernant les autres instances,** Matthieu GOBILLOT a été désigné titulaire à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) et Cyrille BECKER suppléant. Pour la commission d'appel d'offres, les membres titulaires sont Julien GOLABEK, Michel URBAN et Delphine BERGER et les suppléants Stéphanie BERJOTIN, André ERHARD et Didier ANCIAUX.
- **En matière de référents,** Didier ANCIAUX a été nommé référent sécurité routière et Mélanie BECKER correspondante défense. Pour la commission électorale, ont été désignés : Julien GOLABEK, Anne-Laure TOUSSAINT, Mélanie BECKER, Amélie VERRIER et Stéphanie BERJOTIN.

Situation financière 2025

Le conseil municipal a approuvé les comptes financiers uniques de l'année 2025, qui retracent l'ensemble des dépenses et recettes de l'année, tant pour le budget communal que pour le regroupement scolaire. Ces comptes font apparaître des résultats excédentaires de 10 147,90 € pour le regroupement scolaire et de 383 471,55 € pour la commune. À noter que le budget du regroupement scolaire disparaît désormais avec la création du SIVOS, qui reprend cette compétence.

↳ En investissement, 107 808 € ont été consacrés à différents travaux, notamment la réfection du toit du lavoir, la consolidation des cloches, des aménagements de voirie, l'installation d'un candélabre devant l'école et des travaux d'assainissement.

↳ Les dépenses de fonctionnement concernent le quotidien de la commune : entretien des bâtiments et espaces verts, énergie, matériel, prestations de services, charges sociales, indemnités des élus, subventions et intérêts des emprunts.

↳ Les recettes proviennent principalement de la fiscalité locale, des dotations de l'État, des participations intercommunales ainsi que des loyers (crèche et appartement). Une recette exceptionnelle liée à un rattrapage de plusieurs années de la part de TDF est également à noter.

Budget 2026

- **Le budget communal pour l'année 2026 a été présenté et adopté à l'unanimité.** Il s'équilibre en recettes et en dépenses à 462 750,83 € en fonctionnement et à 356 082,04 € en investissement.

→ LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

C'est l'ensemble des dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité. Les dépenses réelles de fonctionnement représentent 287 308,51 €.

→ LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

C'est l'ensemble des dépenses : Une partie dépenses (immobilisations) est provisionnée pour des travaux futurs qui, pour l'heure, ne sont pas encore définis.

Immobilisations incorporelles (étude)	50 000 €
Subventions d'équipements versées	10 000 €
Immobilisations corporelles (travaux)	272 082,04 €
Remboursements d'emprunts	24 000 €
Total	356 082,04 €

- **Un point a été réalisé sur les deux emprunts en cours :** l'un contracté en 2013 pour les travaux d'assainissement (250 000 €), dont environ 111 138 € reste à rembourser, et l'autre lié à la construction de l'école (170 000 €), pour lequel le capital restant dû s'élève à environ 127 000 €.

Informations diverses

- **Une convention a été approuvée pour l'adhésion à un service de fourrière animale,** pour un coût d'environ 1 € par habitant et par an (auquel s'ajoutent les frais complémentaires de stérilisation, d'incinération...), afin d'assurer la prise en charge des animaux errants.
- Enfin, **plusieurs points d'information ont été présentés,** notamment le tableau des effectifs de la commune et diverses questions liées à la vie locale (lampadaires défectueux, voirie, procédures judiciaires en cours...).



Installation et élections à la Communauté de communes

À la suite des dernières élections, la Communauté de Communes Haut-Chemin Pays de Pange a installé son nouvel exécutif, marquant le début d'un nouveau mandat placé sous le signe de la continuité et de l'engagement au service du territoire.

Roland Chloup, maire de Pange, a été réélu président. Il sera accompagné de six vice-présidents, chacun en charge de compétences spécifiques :

- **Joël Simon** : finances, mutualisation et ressources humaines
- **Etienne Lognon** : aménagement de l'espace et de l'urbanisme, politique de la ville et du logement social, de l'habitat et des mobilités
- **Delphine Berger** : environnement, GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), transition écologique et énergétique
- **Serge Wolljung** : développement économique et numérique, attractivité du territoire et communication
- **Claude Spinelli** : services à la personne, de l'action sociale et de la culture
- **Alain Dalstein** : eau et assainissement

Cette équipe aura pour mission de mettre en œuvre les orientations du conseil communautaire en s'appuyant sur un travail collectif et les commissions thématiques.

Plus d'informations sur www.cchcpp.fr